



MODULE THÉRAPEUTIQUE

12 & 13 MARS 2026

Dr Jean-Pierre BAROIN et Dr Eduard Matei
PRETORIAN

OBJECTIFS DES FORMATIONS

module diagnostic

Acquérir les

BASES DE LA PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL

Acquérir les

**CONNAISSANCES DIAGNOSTIQUES DES TROUBLES
RESPIRATOIRES LIÉS AU SOMMEIL**

Apprendre à

**LIRE ET INTERPRÉTER LES POLYGRAPHIES
VENTILATOIRES**

Découvrir façon exhaustive les

**DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DIAGNOSTIQUES
DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ**

S'initier aux

DIFFÉRENTS MODES DE VENTILATION DANS LES TRS

Savoir

**UTILISER, PRESCRIRE, RÉGLER ET ASSURER LE SUIVI DES
SYSTÈMES DE VENTILATION**

Découvrir les

**DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DE VENTILATION
DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ**

Aborder les autres méthodes de traitement :

**ORTHÈSES MANDIBULAIRES, CHIRURGIE ORL ET
MAXILLO-FACIALE**

module thérapeutique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES: cours présentiels comprenant des cas cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION: un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU SAS

JOUR 1

8h00 – 8h30

Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances

8h30 – 10h00

COURS 1

LA VENTILATION DU SASO

- La PPC : mode d'action, indications, contre-indications, législation
- La ventilation auto-asservie. Le traitement du SAS central

10h00 – 10h30

Pause

10h30 – 11h00

LE ROLE DU PRESTATAIRE

11h00 – 13h00

COURS 2

L'APPAREILLAGE ET LE SUIVI DU SAS

- Mise en place du traitement
- Analyse des rapports de PPC (observance, fuites, IAH, pressions)

13h00 – 14h00

Déjeuner

14h00-15h00

COURS 3

LES ASPECTS ORL DE LA PRISE EN CHARGE DU SAS

- Orthèses d'avancée mandibulaire.
- Chirurgie hors bases osseuses
- Stimulation du XII
- Indications d'endoscopie du sommeil

15h00-16h00

COURS 4

LE TRAITEMENT CHIRURGICAL DU SAS

- Bilan pré-chirurgical clinique et paraclinique
- Chirurgie bi-maxillaire

16h00-16h30

Pause

16h30-18h00

FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)

SOCIÉTÉS FISHER & PAYKEL, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

JOUR 2

8h00 – 09h30

COURS 5

LA VENTILATION DU SASC

- La PPC : mode d'action, indications, contre-indications, législation
- La ventilation auto-asservie. Le traitement du SAS central

9h30 – 10h30

COURS 6

LES AUTRES MODES DE VENTILATION

- Bilan pré-thérapeutique respiratoire
- SAS et pathologies respiratoires
- La VDNP

10h30 – 11h00

Pause

11h00-12h30

FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)

SOCIÉTÉS FISHER & PAYKEL, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

12h30-13h30

Déjeuner

13h30 – 16h00

COURS 7

LES SITUATIONS DIFFICILES

- Somnolence résiduelle, effets secondaires
- Enregistrement sous PPC

16h00-16h30

COURS 8

LA STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE DES TRS

16h30 – 17h00

SYNTHESE DE LA FORMATION

17h00 – 17h30

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

FIN DE LA FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.